RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

Ville de Revel

EXTRAIT
du registre des délibérations du conseil municipal

Objet : Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs titulaires

N° 004.09.2026

Rapporteur :
Alain MAGNIN-LAMBERT

L'an deux mille vingt-six le neuf du mois de septembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme GARCIA, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 1er septembre 2026.

- Nombre de membres en exercice : 29
- Nombre de membres présents : 25
- Nombre de pouvoirs : 4
- Votants pouvoirs compris : 29

Présents
Jérôme GARCIA, maire, Catherine FÉVRIER, 1ère adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 2e adjoint, Myriam DUPIAS, 3e adjointe, Franck MAUREL, 4e adjoint, Marjorie CAUSSE, 5e adjointe, Christophe TONON, 8e adjoint, Alain SARTORI, Thierry DUMAS, Thierry FRÈDE, Jean-Luc MALINGE, Guy TROUPEL, Anne MAUREL, Frédéric GALINIÉ, Valérie MAUGARD Éric MALDONADO, Florence PELAYO, Maimoud BAAL, Sandrine BONGEOT, Marie CHAULET, Amandine FAUGÈRE, Olivier PICARD, Philippe RICALENS, Marielle GARONZI, Diane LOCATELLI

Absents excusés
Édith LESTARPÉ a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT
Jonathan TEYSSEYRÉ a donné procuration à Jérôme GARCIA
Fanny PARIS a donné procuration à Catherine FÉVRIER
Cécilia PUGINIER-CRISTOFOL a donné procuration à Éric MALDONADO

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Alain MAGNIN-LAMBERT.

- oOo -

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
031-213104516-20260910-004092026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/09/2026
Publication : 10/09/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

Conformément aux possibilités offertes par le statut de la fonction publique territoriale, il est envisagé de créer :

- 1 poste de directeur territorial à temps complet en vue du départ d'un agent de la collectivité,
- 1 poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal 2e classe à temps complet afin de procéder à la nomination d'un agent lauréat du concours correspondant à ce grade,
- 2 postes de technicien territorial à temps complet afin de procéder à la nomination de deux agents inscrits sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne,
- 2 postes d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet, 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet, 2 postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe et 1 poste d'adjoint d'animation principal 1ère classe à temps complet, afin de procéder à des avancements de grade.

Sur proposition de monsieur Alain MAGNIN-LAMBERT, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- d'autoriser monsieur le maire à constater les besoins concernés et à signer les arrêtés à intervenir,
- d'approuver le tableau des effectifs titulaires modifié.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

Ainsi délibéré à Revel ledit jour.
Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme
Revel, le 9 septembre 2026

Le maire

Jérôme GARCIA

Le secrétaire de séance

Alain MAGNIN-LAMBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
031-213104516-20260910-004092026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/09/2026
Publication : 10/09/2026
Pour l'autorité compétente par délégation